



### **Remarques relatives à l'admission des étudiant·es du master en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative**

- Les UE complémentaires sont issues des programmes de bachelier en Information en communication et de bachelier en Sciences politiques (horaire décalé) de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Pour les UE méthodologiques, l'étudiant·e peut choisir entre les UE de jour et les UE en horaire décalé (en jaune dans le tableau). Le panachage des UE méthodologiques n'est pas permis : l'étudiant·e suit soit les UE de jour, soit les UE en horaire décalé. Ce choix est à faire en début d'année au moment de la constitution du programme annuel d'enseignement (PAE) et ne pourra plus être modifié par la suite. Dans la mesure du possible, l'administration facultaire ESPO veille à garantir une compatibilité horaire entre les UE complémentaires (de jour et en horaire décalé) et les UE du master.
- Certaines UE complémentaires ont une déclinaison en anglais (en orange dans le tableau). L'étudiant·e qui le souhaite peut donc suivre une UE en anglais au lieu de sa version en français. Toutefois, certaines UE en anglais seront imposées aux candidat·es qui n'ont pas le niveau minimum requis en anglais ou en néerlandais (niveau B2).
- Il est possible de demander une valorisation de crédits (dispenses) parmi ces UE complémentaires. Cette demande est à introduire au moment de la définition du PAE.
- Un PAE ne peut pas dépasser 75 crédits (tout compris). Par conséquent, si la formation complémentaire compte plus de 30 crédits, un étalement du PAE sur trois ans doit être prévu.